

# Agriculture irriguée et résilience des exploitations familiales : logiques en confrontation



## POINTS CLÉS

- La stratégie d’intervention de l’État sur l’irrigation doit accepter et prendre en compte les compromis et synergies éventuels entre la poursuite d’une politique de sécurité alimentaire nationale et la prise en compte des besoins des exploitants familiaux pour des moyens de subsistance diversifiés et résilients.
- La mise en place de mécanismes de dialogue multi-acteurs devraient permettre une mise en perspective des différentes logiques et la négociation entre acteurs pour le choix des stratégies les mieux adaptées.
- La promotion des outils de gouvernance comme les POAS (Plan d’Occupation et d’Affectation des Sols) doit permettre une meilleure intégration de la riziculture dans une perspective intégrée de développement du terroir et une réduction des conflits entre les usages multiples des barrages.
- Pour les producteurs migrants sans accès aux terres pluviales, l’État doit définir une taille minimum pour une parcelle rizicole afin de permettre à une exploitation (en monoculture en particulier) de pouvoir en tirer des revenus raisonnables.

Pour faire face au défi de la demande croissante en riz au niveau national, les gouvernements d’Afrique de l’Ouest prônent un modèle d’investissement agricole orienté vers la spécialisation et l’intensification rizicoles afin d’augmenter la productivité et la production. En revanche, pour les exploitations familiales, la production rizicole doit être intégrée dans une stratégie plus globale de renforcement des moyens de subsistance et de gestion des risques, à travers la diversification des sources de revenus et des capitaux. Des mécanismes de dialogue et de négociation sont nécessaires pour réduire cet écart entre les priorités de chacun et mieux comprendre les besoins spécifiques d’appui aux différents types d’exploitations. De nouveaux mécanismes de règles de gouvernance basés sur l’inclusion et la participation des producteurs devraient contribuer à améliorer la performance des périmètres irrigués.

La poursuite des objectifs de sécurité alimentaire constitue un axe structurant des politiques agricoles en Afrique de l’Ouest. Cela se traduit au cours des dernières années par une augmentation des volumes d’investissements en faveur du secteur agricole.

Étant donné son poids dans la structure de la consommation et dans les importations de denrées alimentaires, le riz occupe une place centrale dans les stratégies nationales de sécurité alimentaire. Dans la Déclaration de Dakar d’Octobre 2013, les représentants des gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad déclaraient leur intention d’augmenter les investissements en matière d’hydraulique agricole pour passer de 400.000 hectares aujourd’hui à 1.000.000 d’hectares d’ici 2020. Le défi majeur est de faire en sorte que les objectifs et la stratégie mis en avant par les États pour atteindre l’autosuffisance en riz intègrent la question de la lutte contre la pauvreté rurale et le renforcement durable des moyens d’existence des exploitants familiaux. Pour cela, une bonne compréhension des opportunités et des défis institutionnels et

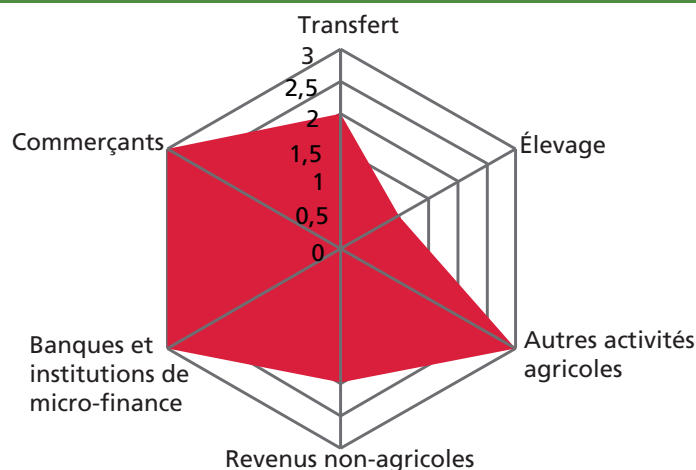
techniques est essentielle pour définir des politiques et modèles d’investissements aptes à renforcer la résilience des riziculteurs familiaux. C’est dans cette perspective que s’inscrit la recherche-action de la Global Water Initiative (GWI) autour des barrages de Bagré (Burkina Faso)<sup>1</sup>, Sélingué (Mali)<sup>2</sup> et Niandouba (Sénégal)<sup>3</sup>.

## Perspective de l’État : parer au plus pressé

Au Burkina Faso, au Mali et au Sénégal, la sécurité alimentaire nationale, et plus particulièrement l’autosuffisance en riz, constitue l’objectif stratégique majeur qui oriente les principaux choix en matière d’investissement agricole. Cette vision est structurée autour d’une option de modernisation de l’agriculture dans les zones irriguées qui se manifeste notamment par une forte intensité technologique, l’orientation vers une plus grande spécialisation dans la riziculture et l’appel à des investisseurs privés.

En choisissant de donner la priorité aux investissements des grands barrages comme ceux faisant l’objet de la

## Schéma 1. Sources de financement des activités agricoles à Bagré, Burkina Faso



Source : Ouédraogo, O., Sedogo, S.A. (2013). Ce schéma montre, dans une manière approximative, l'importance relative des sources de financement différentes (0 signifie pas du tout important, 3 signifie très important)

recherche de GWI, les États espèrent ainsi maximiser les rendements et la production pour faire face à une demande urbaine (en majorité) de plus en plus croissante et fortement dépendante des importations.

Cette option prise par les États est-elle la plus appropriée pour prendre en compte efficacement les objectifs quantitatifs de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté rurale ? Rien n'est moins sûr. En lieu et place d'un modèle quasi uniforme prôné par l'État, une vision alternative s'affirme de plus en plus et plaide pour un modèle d'investissement privilégiant des infrastructures d'irrigation redimensionnées et maîtrisables par les producteurs, qui prennent en compte la diversité des situations et des besoins des exploitations familiales.

## Perspectives des exploitations familiales : la diversification comme leitmotiv

La diversification des capitaux constitue une stratégie importante de gestion des risques et crée des opportunités d'accès à d'autres sources de revenus permettant de faire face aux besoins économiques et sociaux de la famille.

Au niveau des trois barrages étudiés, la diversification est principalement le fait des autochtones qui disposent de parcelles, aussi bien dans les périmètres que dans les zones de plateau. L'élevage bovin et des petits ruminants procurent souvent des revenus additionnels substantiels pour ces exploitants. Les animaux sont également une source importante d'énergie (traction bovine en particulier) et de fumures organiques pour l'agriculture. En outre, ils tirent également des revenus d'autres activités extra-agricoles comme le travail saisonnier, la migration, le petit commerce, etc. Par exemples, à Niandouba, la vente du bétail paie les intrants, à Bagré l'élevage fournit les bœufs de labour, à Sélingué l'orpaillage permet de rembourser les crédits. Les différentes sources sont harmonieusement combinées pour renforcer la résilience des exploitations.

Dans un contexte caractérisé par une défaillance notoire du système de crédit institutionnel, ces activités jouent un rôle important dans le financement de la riziculture. D'ailleurs, celle-ci survivrait difficilement sans elles. Pour ces exploitations agricoles, l'allocation des différentes ressources obéit d'abord à un objectif d'équilibre des revenus globaux. Ainsi, la recherche de rentabilité de la riziculture ne constitue généralement pas la première priorité. Par contre, les exploitations ont besoin d'une certaine sécurisation foncière de la parcelle rizicole (ce qui passe par le paiement annuel de la redevance eau), à la fois pour maintenir une présence dans le périmètre et pour continuer à produire le riz pour la consommation familiale.

Autour des trois barrages, les exploitations en diversification cohabitent avec de grands producteurs qui disposent de moyens conséquents et ont accès à de grandes superficies de terres pour faire de la riziculture de rente, essentiellement destinée au marché urbain. Les grands producteurs sont en compétition directe avec les producteurs familiaux pour l'accès à la terre, et les politiques agricoles actuelles leur donnent de plus en plus de facilités pour accéder aux terres.

Ainsi, la contribution des grandes exploitations dans la poursuite de l'objectif national d'autosuffisance en riz se fait souvent au prix d'une vulnérabilité plus accrue des exploitations

### Encadré 1. Exemple d'une grande exploitation en « diversification avec les moyens » à Niandouba, au Sénégal

L'exploitation familiale possède 10,5 ha de terres, dont 5 ha sont consacrés au riz irrigué, 2 ha au maïs, 3 ha au coton et 0,5 ha à l'arachide. Avec trois actifs et un équipement attelé, elle a réalisé un revenu agricole par personne de 983 000 FCFA durant la campagne agricole 2011-2012. Bien que la parcelle de riz affiche un résultat brut négatif de 92 000 FCFA, les revenus tirés des autres cultures permettent à l'exploitation de réaliser un revenu par personne important.

Cet exemple illustre bien la perception des exploitations familiales. Leur souci principal est la recherche de l'équilibre et de la performance de l'ensemble du système, même si certaines activités soient moins performantes que d'autres. Pour beaucoup d'exploitations, l'objectif premier du maintien de l'activité rizicole est de contribuer à l'alimentation de la famille. Cela leur permet également de garder un pied dans le périmètre en ayant une parcelle irriguée.

Source : Adapté de Hathie et al. (2013)

familiales dont l'accès au foncier pourrait devenir de plus en plus difficile peu à peu.

### La riziculture comme seule source de revenus

Autour des trois barrages, on trouve également des exploitations de tailles plus réduites, dirigées généralement par des migrants ou des retraités de l'administration avec des moyens financiers limités. Par manque d'autres capitaux (comme les terres de plateau ou le bétail), elles sont souvent spécialisées dans la monoculture du riz. Elles le cultivent pour satisfaire à leurs besoins de consommation, mais aspirent aussi à dégager des surplus pour le marché afin d'avoir des revenus additionnels leur permettant de faire face à d'autres besoins. Pour ces exploitations, la taille de la parcelle est le facteur critique le plus important. A raison, elles visent à augmenter les superficies mises en valeur et à acquérir les intrants et l'équipement nécessaires pour atteindre un bon niveau de productivité.

Malheureusement, faute d'autres sources de revenus, elles dépendent souvent du système de crédit informel et de la qualité des infrastructures d'irrigation pour gagner leur vie. Cette situation augmente leur vulnérabilité. En outre, le caractère structurel des problèmes de maintenance et de gouvernance des aménagements hydro-agricoles les enferme dans une situation de précarité qui risque de durer aussi longtemps que certaines conditions pour une agriculture irriguée performante ne seront pas réunies. Il s'agit notamment de la gestion rationnelle du système d'irrigation, de l'accès à un système de crédit, l'approvisionnement en intrants fonctionnels et l'accès au marché.

### Repenser le mode d'allocation des parcelles

La coexistence de ces différents profils d'exploitations devrait pousser les autorités des périmètres irrigués à définir une meilleure stratégie pour concevoir et mettre en œuvre une offre de services différenciée selon les besoins et capacités des différents types d'exploitations. La définition des modalités d'accès aux parcelles doit être au cœur de cette réflexion. Elle doit être abordée en prenant en compte les facteurs liés à l'équité, les objectifs de l'État et des producteurs et la disponibilité de la terre. La définition de nouveaux critères d'allocation des terres devrait également inclure la capacité et les moyens des exploitations potentiellement bénéficiaires, dans une double perspective de renforcement des moyens de subsistance des exploitations familiales et de prise en charge de l'objectif de l'État pour répondre à la demande urbaine.

### Encadré 2. Exploitation de petite taille en monoculture de riz à Niandouba, au Sénégal

Cette exploitation possède 1,35 ha en monoculture de riz et une main-d'œuvre de deux personnes. La dernière campagne agricole a été déficitaire, avec un résultat brut par actif négatif de 8 000 FCFA.

Cet exemple illustre la précarité des exploitations en monoculture et sans ressources complémentaires. Un recours à des activités extra-agricoles sera nécessaire pour subvenir aux besoins de la famille.

Source : Hathie et al. (2013)

Ceci est d'autant plus important que les différents types d'exploitations ne sont pas affectés par les aménagements de la même manière, ni avec les mêmes effets. Certaines exploitations ont perdu une partie de leurs terres du fait de la construction du barrage et doivent être équitablement compensés. La superficie à leur allouer devra tenir compte des rendements potentiels mais également du prix moyen du riz, pour leur permettre de tirer des revenus substantiels de leurs récoltes.

D'autres producteurs habitant dans la zone n'ayant pas subi des préjudices résultant des aménagements constituent également des ayants-droits potentiels pour les parcelles de cultures. Cette catégorie inclut les jeunes et les femmes, souvent laissés pour compte dans les affectations de parcelles. Enfin, il existe des producteurs allochtones qui espèrent tirer avantage des aménagements en accédant aux parcelles irriguées.

## RECOMMANDATIONS

### À chacun selon ses capacités

Une approche plus ouverte prenant en compte la diversité des situations et des capacités spécifiques de chaque type d'exploitation sera nécessaire. Dans cette perspective, les parcelles devraient être allouées aux exploitations ayant le capital humain et technique nécessaires pour mettre en œuvre convenablement les terres. Ceci devra se faire sur la base d'une estimation des superficies en adéquation avec les ressources dont elles disposent.

La taille minimale de parcelle permettant de nourrir convenablement un ménage d'une taille définie devra être déterminée, de même que les conditions nécessaires à sa mise en valeur adéquate (accès aux intrants et à l'équipement agricole). Un mécanisme

### Encadré 3. Vulnérabilité foncière des femmes

À Niandouba, les femmes attributaires d'une parcelle représentent 12 % de la population, avec des superficies relativement faibles de 0,27 ha en moyenne. La situation est semblable à Sélingué où les femmes représentent environ 16 % de la population à Malinkoura et 12 % à Sélingué, avec des superficies inférieures à 0,30 ha.

Sources (Sénégal) : Sakho-Jimbira, 2013 [non-publié] ; (Mali) : (Kergna et al, 2013).

de passage à l'échelle, à travers une augmentation progressive des parcelles (en fonction des moyens humains et financiers dont disposent les exploitations familiales) pourra également être mis en place pour permettre aux exploitations bénéficiaires de créer les conditions d'une diversification de leurs moyens de subsistance.

Une offre adaptée devra être faite aux producteurs qui ne remplissent pas les conditions requises. L'État pourrait éventuellement les orienter vers les cultures sèches tout en leur apportant les services nécessaires comme le conseil agricole et les semences. Ces exploitations pourraient aspirer plus tard à un retour dans les parcelles irriguées du périmètre lorsque leurs actifs clés (terres, accumulation de bétail, main d'œuvre active, etc.) auront augmenté.

### Pour une gouvernance inclusive des périmètres

La construction d'une vision commune en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'État et les aspirations et besoins des producteurs est indispensable pour la mise en place de politiques agricoles adaptées. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place des mécanismes de dialogue multi-acteurs qui permettront une mise en perspective des différentes logiques et la négociation entre acteurs pour le choix des stratégies les mieux adaptées. Ce processus sera sous-tendu par un système de gouvernance articulé autour des deux points suivants : (1) la mise en place de plateformes multi-acteurs de dialogue et de négociation aux niveaux national et local ; (2) la définition de règles de transparence

et de redevabilité avec des mécanismes permettant aux différents acteurs (y compris l'État) de rendre compte aux autres des décisions et actions prises.

La mise en place de Plans d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS<sup>4</sup>) au Sénégal pourrait offrir une porte d'entrée et être un instrument de négociation et de gouvernance concertée pour une gestion durable des terres et une meilleure intégration du périmètre dans son environnement immédiat. Un tel outil permettrait une meilleure exploitation des complémentarités entre les différentes fonctions économiques du territoire.

### CONCLUSION

Malgré son importance stratégique, la recherche de la sécurité alimentaire ne doit pas être déconnectée des objectifs de renforcement de la résilience des exploitations familiales. Dans cette perspective, les modalités d'affectation des terres et de fourniture des services agricoles dans les périmètres irrigués devront être repensées pour tenir compte des besoins et des capacités des différents types d'exploitations agricoles, tout mettant en place de nouveaux mécanismes de gouvernance des aménagements, à travers la mise en place de plateformes de dialogue multi-acteurs.

**Bara Guèye**

Directeur de IED Afrique  
(Innovation, Environnement et  
Développement en Afrique)

[baragueye@iedafrique.org](mailto:baragueye@iedafrique.org)

#### Notes

Cette note politique est basée sur les données recueillies dans des études de recherche dans trois pays, sur les barrages à Bagré (Burkina Faso), Sélingué (Mali) et Niandouba / Confluent (Sénégal) et un rapport de synthèse :

- Guèye, B. (2014) Spécialisation ou diversification ? Perspectives divergentes sur la riziculture irriguée par trois grands barrages dans le Sahel. GWI (West Africa).
- Hathie, I., Diouf, L., Diouf, M., et Kama, M. (2013). Les enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle : Cas du barrage de Niandouba et Confluent (Anambé), Sénégal. GWI (West Africa).
- Kergna, O.A., Cissé, I., et Meité, F. (2013). Les enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle – cas du barrage de Sélingué et de Maninkoura au Mali. GWI (West Africa).
- Ouédraogo, O., Sedogo, S.A. (2014). Les enjeux pour les petits producteurs dans l'irrigation à grande échelle – cas du barrage de Bagré, Burkina Faso. GWI (West Africa).

1. Le barrage de Bagré a été réalisé entre 1989-1993. Transféré à Bagrèpôle en 2010, son potentiel irrigable est estimé à 29 900 ha, dont environ 3 380 ha sont actuellement développés. Au total, 1 673 familles, installées dans 16 villages exploitent les superficies irriguées (en 2013).

2. Le barrage hydro-agricole de Sélingué a été construit à la fin des années 1970 et sa mise en eau faite en 1982. Il produit actuellement 15% des besoins d'électricité du pays; et dispose d'un potentiel irrigable de plus de 20 000 ha, dont 2300 ha sont développés. L'ODRS est chargée de la gestion du barrage.

3. Les barrages de Niandouba / Confluent ont été construits durant la période 1982-1999. Ils s'étalent sur sept Communautés Rurales avec une population de 112 000 habitants. La superficie irriguée est à 5 000 ha, mais seulement environ 1 800 ha étaient cultivés en 2011. Le barrage est géré par la Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal (SODAGRI).

4. M. Diouf (2014) Un processus participatif pour réduire les conflits fonciers au Sénégal. GWI Afrique de l'Ouest. <http://www.gwiwestafrica.org/fr/un-processus-participatif-pour-reduire-les-conflits-fonciers-au-senegal>.

## GW EN AFRIQUE DE L'OUEST

La Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest est un projet de recherche-action et de plaidoyer. Nous travaillons avec les exploitants familiaux et les gouvernements pour concevoir des politiques et pratiques qui améliorent la sécurité alimentaire et les moyens de vie des ménages dans le contexte des grands barrages à buts multiples. Le projet est financé par la Fondation Howard G. Buffett et mis en œuvre par IIED et l'UICN.

[www.gwiwestafrica.org](http://www.gwiwestafrica.org)

### UICN

l'Union internationale pour la conservation de la nature, aide à trouver des solutions pratiques aux problèmes de l'environnement et du développement actuels. Valoriser et conserver la nature, assurer une gouvernance efficace et équitable de son utilisation, et développer des solutions basées sur la nature pour relever les défis mondiaux du climat, de l'alimentation et du développement, tels sont les domaines dans lesquels s'exercent les activités de l'UICN.

[www.iucn.org](http://www.iucn.org)

### IIED

L'Institut international pour l'environnement et le développement promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

[www.iied.org](http://www.iied.org)

Pour plus d'information sur la Global Water Initiative en Afrique de l'Ouest, veuillez contacter : **Jamie Skinner**  
[jamie.skinner@iied.org](mailto:jamie.skinner@iied.org)